

# Réunion du réseau régional des animateurs SAGE

## État des lieux 2019

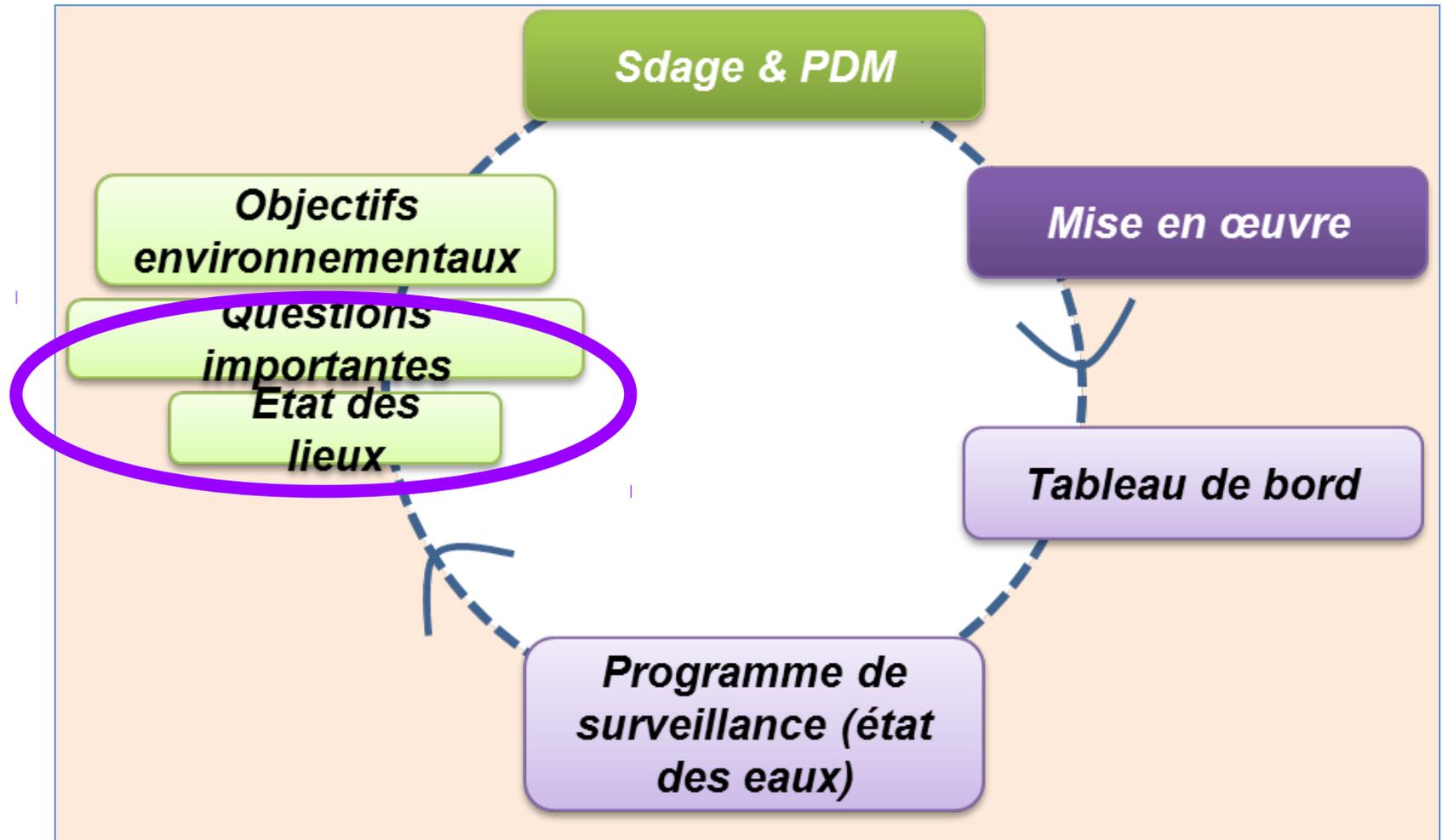


Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

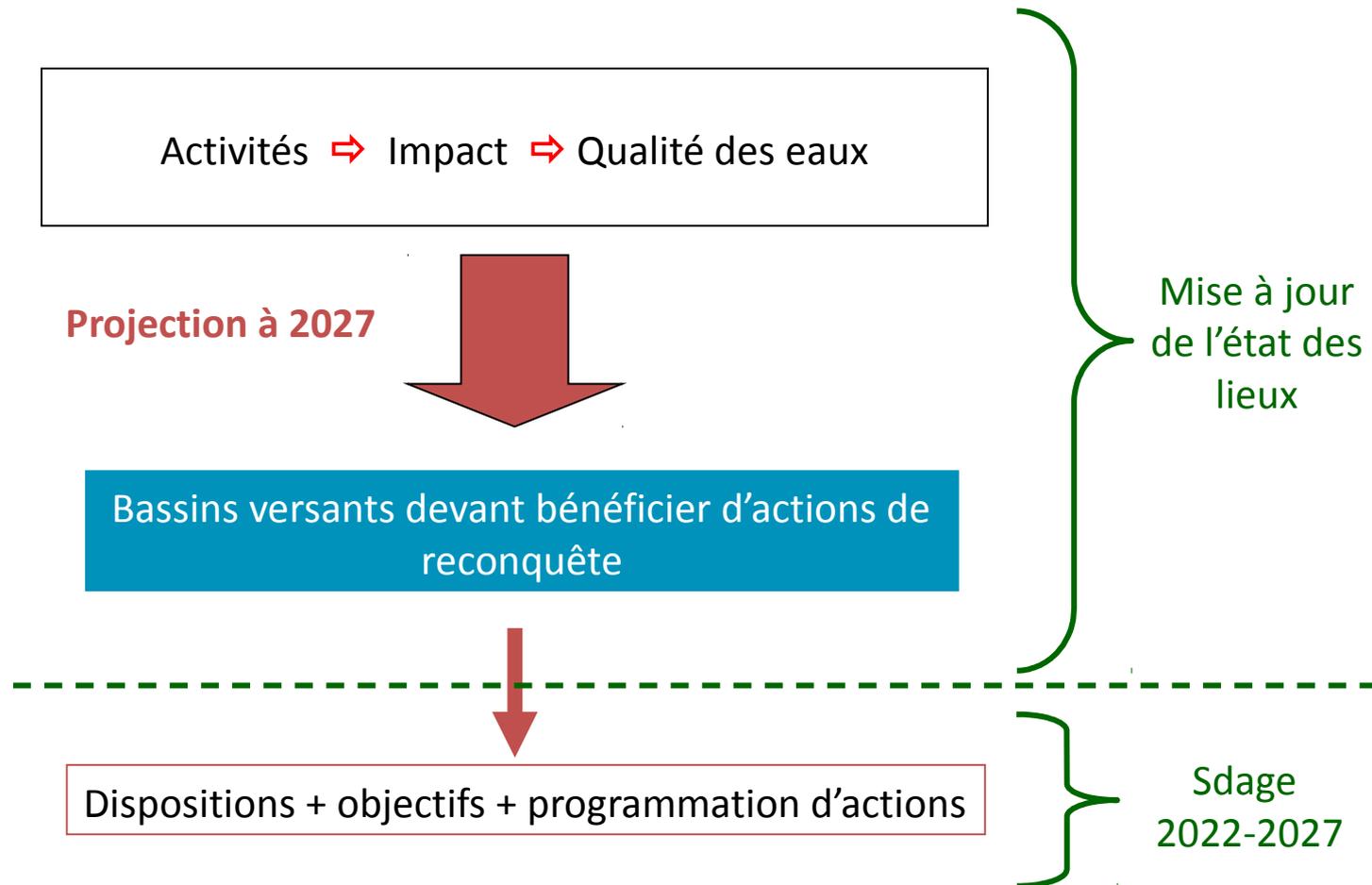
PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
PAYS DE LA LOIRE

direction régionale de l'environnement, de l'aménagement  
et du logement des Pays de la Loire

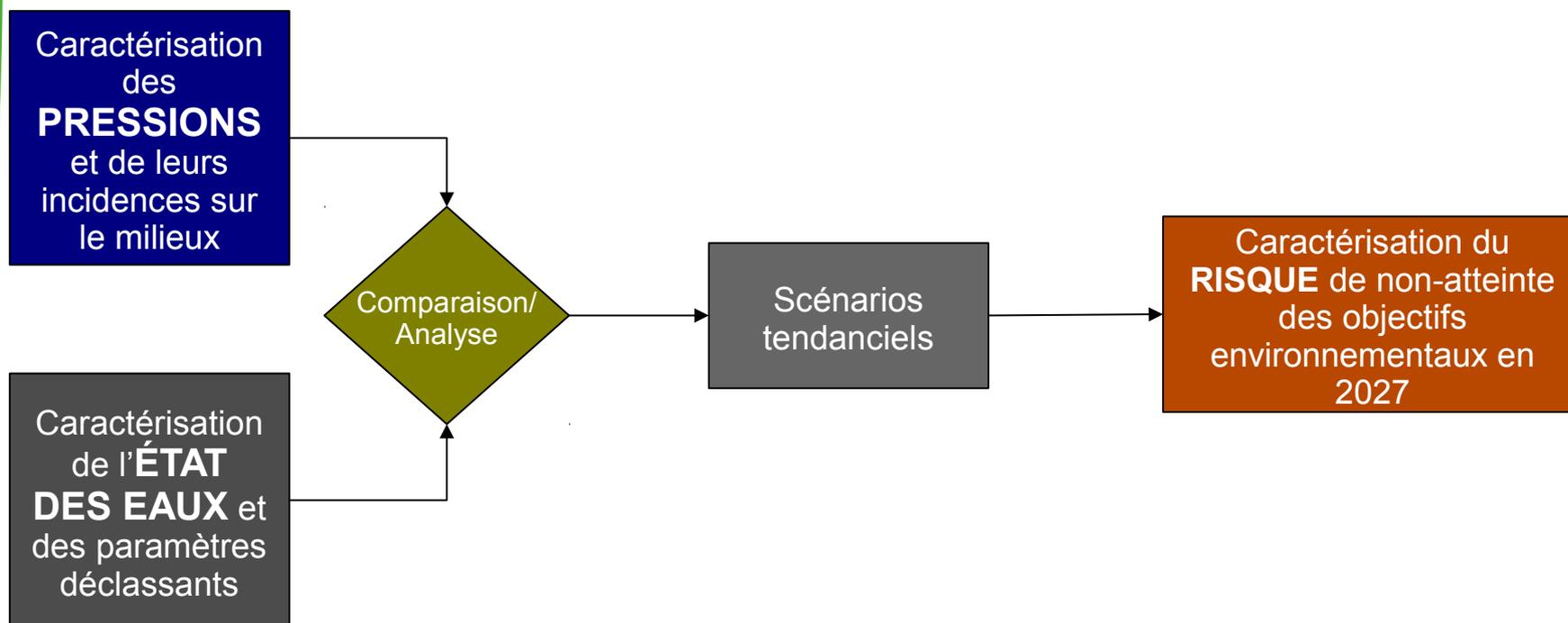
# Rappel sur l'état des lieux



# Rappel sur l'état des lieux



# Rappel sur l'état des lieux



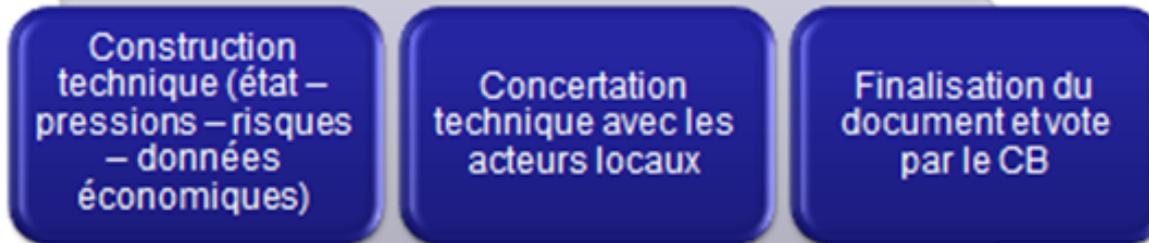
# Principes

- Application des méthodes nationales comme socle minimal commun, et possibilité d'aller plus loin
- Informer et mettre à disposition la connaissance sur l'état des ME, sur l'évolution et le niveau des pressions et des impacts anthropiques, sur les enjeux économiques de l'utilisation de l'eau
- Constituer un diagnostic qui préparera la planification du 3ème cycle (SDAGE, PDM, PdS...)
- Tout ce qui figure dans l'état des lieux doit trouver une réponse dans le Sdage ou le programme de mesures.



## Calendrier et organisation

Sept 2017 à sept 2018    Oct 2018 à mars 2019    Avril 2019 à nov 2019



Services techniques  
du STB  
(association des techniciens  
des organismes représentés à  
la commission planification)

Coordonnée par les  
Secrétariats  
Techniques Locaux

Information de la commission planification de l'avancement de la démarche.  
Information des commissions territoriales, commission relative aux milieux naturels, commission  
« littorale »

- STL :  
AFB BZH PDL / AELB MLO / DREAL PDL  
+ DDT(M)

# Objectifs de la concertation

## État des lieux :

La première étape du cycle 2022-2027, diagnostic pour l'élaboration du prochain Sdage et le dimensionnement du PdM associés.

- favoriser la *compréhension* du diagnostic, de ses limites...
- faciliter le portage local des conclusions et la participation des services aux étapes qui suivront (PdM/PAOT...)

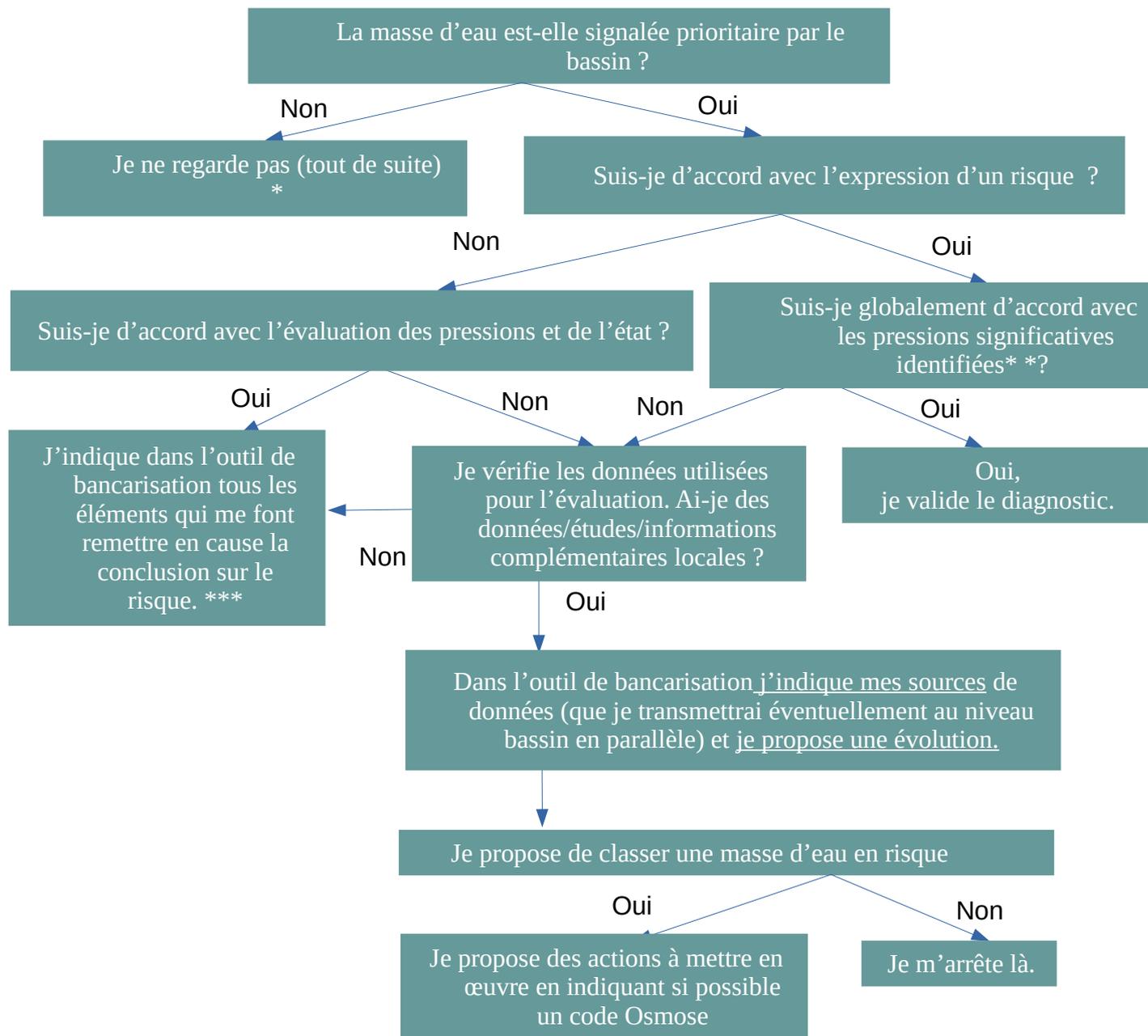
Résultats techniques qui alimentent une bonne connaissance des territoires

- Mettre à disposition et valoriser la donnée
- Encourager une *appropriation* des résultats

# Un travail priorisé

Un avis demandé en premier lieu sur :

- les masses d'eau où le diagnostic est peu fiable ou présente des incohérences apparentes entre l'expression de l'état, des pressions et du risque,
- les masses d'eau présentant des pressions significatives mais pas de mesures dans le PdM et les PAOT,
- les masses d'eau présentant un changement d'état, de pressions significatives ou de risque par rapport à l'exercice de 2013,
- les masses d'eau ayant fait l'objet de travaux récents



**A éviter :**

- partir des méthodes et données,
- refaire l'ensemble des calculs permettant d'aboutir au risque,
- ne pas justifier une proposition de changement du diagnostic ...

# Modalités de concertation locale

Plusieurs phases nécessaires:

- Appropriation par les services locaux (STL et MISEN), construction de supports de concertation adaptés (notamment cartographies)
  - Concertation technique à proprement parler
  - Analyse des avis
- un cadrage régional envisagé